

LA MORBIHANNaise JEAN FLOC'H 2009

DIMANCHE 31 MAI A PLUMELEC

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

LA MORBIHANNaise JEAN FLOC'H est organisée par l'association « Grand Prix de Plumelec Organisation » sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Elle compte pour le Trophée de l'Ouest des cyclosporives 2009.

Elle se déroule le dimanche 31 mai 2009. Le départ, l'arrivée et l'ensemble des opérations se déroulent au sommet de la côte de Cadoudal sur la commune de Plumelec.

Nouveauté 2009 : le Trophée Jean Floc'h de l'Agroalimentaire

Un challenge par équipe est créé cette année dans le cadre du petit parcours de 56 km uniquement, destiné à valoriser les métiers de l'agroalimentaire.

Chaque équipe devra être constituée d'au moins trois participants qui devront terminer l'épreuve.

Les équipes devront se faire enregistrer dans les conditions de participation fixées ci-dessous pour les participants individuels.

Le classement par équipe se fait par l'addition des places des trois meilleurs représentants de l'équipe. En cas d'égalité, la meilleure place du meilleur coureur de chaque équipe sert à les départager.

Les meilleures équipes seront récompensées à l'issue de l'épreuve selon les critères définies par l'organisation. Chaque participant recevra un cadeau.

Circuits proposés

Trois circuits sont proposés qui empruntent les routes du Pays de Locminé et de Pontivy : deux de 153 km et 104 km constituant chacun une Cyclosporive, et un autre de 56 km en Randonnée Sportive.

Les trois circuits donnent lieu à un classement à l'arrivée établi à l'aide de la puce électronique fixée à l'aide d'un velcro par chaque concurrent.

Participation

Cyclosporive de 153 km et 104 km : ouverte à toute personne de 18 ans révolus le 31 mai 2009, licenciée ou non à une Fédération sportive, avec obligatoirement un certificat médical de moins de trois mois garantissant une non contre-indication à la pratique du cyclisme. Les documents à joindre au bulletin d'inscription sont précisés sur celui-ci.

Randonnée sportive de 56km : ouverte à toute personne quel que soit son âge, licenciée ou non à une Fédération sportive, avec obligatoirement un certificat médical de moins de trois mois garantissant une non contre-indication à la pratique cycliste. Les mineurs devront toutefois présenter une autorisation parentale signée. Les documents à joindre au bulletin d'inscription sont précisés sur celui-ci.

Inscription

Le Bulletin d'Inscription est disponible en ligne sur les sites www.la-morbihannaise.com et www.ffc.fr, et auprès de la Mairie de Plumelec, à renvoyer complété à l'adresse suivante :

LA MORBIHANNaise JEAN FLOC'H – Mairie de Plumelec – 19, Place de l'église – 56420 PLUMELEC accompagné du chèque correspondant au circuit choisi libellé à l'ordre de "Grand Prix de Plumelec Organisation" et d'une enveloppe de 23x16cm affranchie comportant les coordonnées pour recevoir la puce à domicile par courrier. Envoi de la puce pour un engagement reçu au plus tard le 23/05/2009.

Le montant de l'inscription est fixé en fonction du circuit choisi, à savoir :

- 22 euros pour le circuit de 153 km comprenant la participation et le repas servi après l'arrivée,
- 20 euros pour le circuit de 104 km comprenant la participation et le repas servi après l'arrivée,
- 10 euros pour le circuit de 56 km comprenant uniquement la participation, sans repas.

Il ne sera pas possible de déduire le repas du prix de l'engagement pour les circuits de 153 et 104 km.

Accueil

L'accueil se fera au stade de la Madeleine le vendredi et au sommet de la côte de Cadoudal, sous le chapiteau et aux abords, le samedi et le dimanche. Ouvert à partir du vendredi 29 mai à 16h00.

La permanence téléphonique est assurée par la Mairie de Plumelec – 19, place de l'église – 56420 Plumelec au 02.97.42.24.27.

Le contact Internet pourra se faire à l'adresse suivante : mairie.de.plumelec@wanadoo.fr

Puces électroniques

La remise des puces se fera par courrier après réception du bulletin d'inscription à la Mairie de Plumelec. La date limite de réception par courrier est fixée au samedi 23 mai 2009.

Au-delà de cette date, les engagements seront pris sur place. Les puces seront remises au stade de la Madeleine le vendredi 29 mai de 16h00 à 18h00, et au sommet de la côte de Cadoudal le samedi 30 mai de 14h00 à 15h30 et le dimanche 31 mai de 7h00 à 9h00 (sous le chapiteau mis à disposition).

Elles doivent être rendues après l'arrivée.

Sécurité

La sécurité des participant(e)s est assurée sur les parcours par les organisateurs à l'aide de véhicules officiels (voiture ouvreuse, fourgon balai, voiture médecin, ambulance), motards civils d'encadrement, signaleurs à pied, et sur le site d'arrivée par une assistance médicale (médecin, ambulance, secouristes) et technique (parkings, chapiteau, barrière, etc.).

Aucun véhicule autre que ceux de l'organisation ne sera admis sur les parcours, pour assister les participants.

Le port du casque rigide homologué est obligatoire pour chaque participant.

En cas d'accident, l'organisation se dégage de toute responsabilité pour les conséquences liées ou non au port de celui-ci.

La participation à « *La Morbihannaise Jean Floc'h* » implique le respect du code de la route quel que soit le parcours choisi.

Restauration

La restauration (hors ravitaillement sur les parcours) sera possible sous le chapiteau.

Le repas est compris dans le prix de l'inscription pour les circuits de 153 km et 104 km mais pas pour celui de 56 km. Le repas peut être servi à toute personne pour un montant de 10 euros. La boisson n'est pas comprise dans le prix indiqué.

Un coupon repas est remis aux engagés avec la puce électronique et la plaquette de l'épreuve.

Il ne sera pas possible de déduire le repas du prix de l'engagement pour les circuits de 153 et 104 km.

Ravitaillement

Le ravitaillement en solide et liquide est proposé aux participant(e)s sur les trois circuits.

Pour tous les circuits, un point de ravitaillement se trouvera juste après la ligne d'arrivée.

Pour les deux grands circuits, un ravitaillement se situera au km 43 dans le bourg de Plumelec.

Pour le circuit de 153 km, un ravitaillement supplémentaire se situera au km 102,5 à l'usine Jean Floc'h.

Récompenses

Chaque participant repartira avec un cadeau. La remise des récompenses aux lauréats par catégorie se fera sous le chapiteau de restauration.

Assistance technique

Un véhicule équipé circulera sur la première boucle commune puis restera sur le site de Plumelec. Le véhicule balai sera également équipé du nécessaire de dépannage.

Une liaison permanente sera assurée entre le poste fixe de Plumelec et les véhicules sur les parcours pour une prise en charge des concurrents si nécessaire.